



COMMUNIQUE DE PRESSE

03/09/2019

Contact presse

Atlanpole – Delphine CORBIN – tel. 02 40 25 14 59 – mail : corbin@atlanpole.fr

Twitter : @EcoInnoFact

Les Lauréats de l'Eco Innovation Factory saison 7

Sur les 21 candidatures reçues, 15 projets ont été reçus par le jury constitué d'Atlanpole et ses partenaires pour sélectionner parmi eux les 6 lauréats de cette nouvelle saison.

Les projets lauréats innoveront sur des sujets variés : *isolant écologique pour la construction ; système innovant de conditionnement de café ; nouveau matériau à base de coquille d'huitre ; pratiques éthiques de commercialisation de viande ; solution de parking à vélos urbain ; service d'analyse de consommation électrique.*

Eco-innovation Factory est un dispositif proposé depuis 7 ans par Atlanpole et ses partenaires : l'ADEME Pays de la Loire, la Banque Populaire Grand Ouest, Demeter, EDF et Go Capital.

Destiné aux porteurs de projet ambitieux ou dirigeants d'entreprises de moins de deux ans dans les domaines de l'environnement et des énergies & aux TPE/PME souhaitant accélérer leur développement par l'innovation, ce programme d'accompagnement les aide à construire et valider leur projet d'entreprise et à structurer leur développement futur.

De septembre 2019 à février 2020, les lauréats participeront à une série d'ateliers thématiques. Chaque mois, des experts leur apporteront les éléments clés pour accélérer la mise en œuvre de leurs projets dans toutes les dimensions de la création d'une entreprise (business model, gestion de projet, communication, recherche de financements, etc.). Ils bénéficieront également d'un coaching individualisé pour leur projet et d'un accès facilité aux réseaux et aux financements nécessaires pour développer leur activité. L'Eco Innovation Factory sera clôturée par la présentation des projets devant un comité d'experts et une soirée « networking » ouverte au public en mars 2020.

Les critères de sélection

- # Un projet d'innovation (technologique ou non) ambitieux
- # Création d'entreprise sur les départements 44 ou 85
- # Dans le domaine de l'énergie ou de l'environnement
- # Les compétences et la complémentarité de l'équipe
- # Des porteurs motivés pour intégrer le dispositif

Les membres du jury

- # ADEME
- # Banque Populaire Grand Ouest
- # Demeter
- # CCI Pays de la Loire
- # EDF
- # Go Capital
- # Nantes Métropole

Les 6 lauréats sélectionnés pour la saison 7

Pierre DENIS | Déwi LE BEGUEC | Nicolaas OUDHOF – ApPropaille

Leurs profils



Pierre DENIS, 38 ans, est responsable logistique. Il cumule des expériences diverses et variées dans l'industrie, notamment en tant que technicien SAV et préparation de bateaux de plaisance, puis responsable SAV dans l'industrie maritime. Dernièrement il a été coordinateur de projet à La Machine avec une approche très globale et une gestion des ressources humaines.



Déwi LE BEGUEC, 45 ans est responsable commercial. Outre ses expériences dans les domaines du commerce, de l'artisanat et de la formation, il a mené des réflexions sur des techniques alternatives comme les techniques de construction en paille... Il a notamment travaillé en Suisse et en Allemagne dans la construction : il a développé la première maison label Minergie il y a presque 20 ans, pratiqué la rénovation écologique en tous genres, mis au point des systèmes de récupération d'eaux pluviales avec valorisation jusqu'à l'eau de boisson, des systèmes de chauffage.



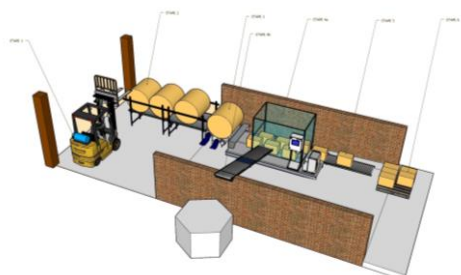
Nicolaas OUDHOF, 29 ans est responsable production. Sa formation d'ingénieur lui a apporté le recul dont il avait besoin pour comprendre ce qui est vraiment important dans le bâtiment (ingénieur en conception et management de la construction de l'Ecole des Mines d'Alès). Ses formations en conception de maisons passives et en construction paille n'ont fait qu'affiner cela. Il a travaillé pendant 6 ans en SCOP du bâtiment dans la rénovation du bâtiment ancien dans le sud de la France.

Leur projet

Le marché de la construction en botte de paille connaît un fort développement. A travers la société Profibres, créée en 2019, le projet ApPropaille souhaite développer les relations entre le domaine agricole et celui de la construction, en garantissant la fourniture qualitative et quantitative optimale des produits. L'objectif est de sécuriser et développer l'approvisionnement en bottes de paille pour la construction et la rénovation en France à destination des entreprises et des particuliers en leur apportant des produits de qualité, des conseils et la formation spécifique à sa mise en œuvre. Ce nouveau concept d'utilisation de la paille permet d'atteindre les objectifs thermiques des bâtiments performants de demain.



Leur ambition



Ancrer ApproPaille sur son territoire afin de développer l'emploi et d'accompagner les entreprises du bâtiment vers des solutions toujours plus respectueuses de l'environnement, tout en mettant en avant des produits locaux à forte valeur ajoutée, en créant des petites lignes de productions locales. En apportant sur le marché un produit mieux adapté au monde de la construction, la société devrait devenir un acteur majeur de l'industrie de la construction.

Bilel BELBECIR – CAPSIT

Son profil



Bilel BELBECIR est un entrepreneur de 31 ans qui aime le bon café et la mécanique. Titulaire d'un master mécanique et aimant bricoler, il est membre actif de l'association « Sociétés Lyonnaises des inventeurs & Artistes industriels » mais aussi d'un Fablab.

Le projet Capsit est un challenge personnel. Le point de départ est un projet étudiant développé à la FEE (filiale Etudiant Entreprendre) Insa Lyon

Son projet

Capsit propose la première machine connectée qui permet de passer directement du grain à la capsule de café en développant des dispositifs innovants de conditionnement de substances à infuser. La solution est fondée sur le respect de l'environnement grâce à des capsules biodégradables. Elle intègre la tendance du "fait maison" et joue sur la traçabilité et le coût.

Capsit propose un concept novateur qui permet un transfert technologique au plus près du client final permettant une maîtrise du conditionnement de son produit de façon simplifiée et automatisée. Les consommables sont soit 100 % végétal et biodégradable soit en consigne permettant l'instauration d'une économie circulaire. De plus, en permettant aux utilisateurs de faire leur propre capsule, Capsit réduit les émissions de CO2 dues à la logistique entre les sous-traitants et les lieux de vente ou domicile. Ces solutions compactes, adaptées à chaque segment de clientèle, offrent une liberté de choix, une maîtrise de la traçabilité, une préservation optimale de la qualité du produit et une assistance logistique et de maintenance.

Son ambition

L'ambition de Bilel BELBECIR est de déployer son concept à court terme sur tout le territoire. Les capsules seront produites régionalement par des professionnels du café en privilégiant les circuits courts producteur/consommateur pour redynamiser le tissu économique local.



Philippe GABORIAU | Thierry DIDELON | Dominique GIRARDEAU – KAOMER

Leurs profils

Philippe GABORIAU est à l'origine de ce projet, initié fin 2016. Il est maire de Dompierre-sur-Yon, une petite ville de 4350 habitants au nord de La Roche-sur-Yon en Vendée, depuis 2008.

Après une carrière débutée dans le monde associatif, il a poursuivi sa carrière comme Attaché territorial, spécialisé dans la conduite de projets collectifs : chef de projet Contrat de Ville, chef de projet Ville-Santé, chargé de projet RSE... Entrepreneur public par son engagement très actif de maire, il devient avec ce projet entrepreneur privé.

Il préside la société ALEGINA, créée en août 2018 avec ses associés et propriétaire de la marque KAOMER®.

Thierry DIDELON est un industriel chevronné créateur de l'entreprise Didelon Machines Outils au Poiré-sur-Vie. En transmission d'entreprises depuis quelques mois, il choisit de s'engager dans des projets innovants et porteurs de valeurs. Egalement engagé dans un projet de ciment bas carbone, il apporte à ALEGINA sa compétence en matière d'innovation, de projet d'entreprise et d'industrialisation.

Dominique GIRARDEAU, potier céramiste, est le créateur de L'Alandier, à La Roche-sur-Yon et à La Roche-Bernard. Séduit par ce projet et par la magie d'une nouvelle pâte céramique venant de la mer, il endosse le rôle du « Géo Trouvetout » dans l'aventure d'ALEGINA et du KAOMER®, à laquelle il apporte son expérience en matière de céramique, de recherche et de design.

Tous 3 partagent la même passion pour l'innovation, l'économie circulaire et l'économie bleue.



Leur projet

ALEGINA a inventé et fabrique un nouveau matériau céramique : le KAOMER®, une pâte à porcelaines et à céramique dont le composant principal sera LA COQUILLE D'HUÎTRE, dans un 1^{er} temps, puis potentiellement de tous les coquillages.

Inscrit pleinement dans l'économie circulaire et la valorisation des produits de la mer, le projet KAOMER® bénéficie du soutien de la Région des Pays de la Loire, et ALEGINA a développé de nombreux partenariats et conseils pour l'accompagnement de son projet d'entreprise (Atlanpole, CRI, Pôle mer Bretagne Atlantique, IVCO, Ruptur...), pour la mise en place de son pôle R&D (CTTM, CTC de Limoges, Université de Nantes/IMN, CETIM...) et pour l'accès à sa matière première (CRC des Pays de la Loire, ostréiculteurs, structures gestionnaires de collecte des déchets...).

ALEGINA a aussi collaboré avec l'Ecole de Design Nantes Atlantique afin d'imaginer tous les produits finis inspirés par cette céramique bio-sourcée et marine, comparable aux porcelaines les plus fines, aux terres les plus belles, aux céramiques les plus inventives. Il en est ressorti un potentiel d'applications du KAOMER® large et varié : arts de la table, produits touristiques liés au terroir, architecture et bâtiment, environnement, santé et bien-être, céramiques techniques, cosmétologie, bijouterie, arts plastiques...

Leur ambition

Offrir une solution innovante, écologique et motivante pour le recyclage des coquilles d'huîtres et de coquillages, qui ne bénéficie aujourd'hui d'aucune filière organisée et performante en Pays de la Loire. Cette solution repose sur la transformation d'une matière première qui n'est pas conçue comme un déchet à éliminer ou à réduire, mais comme une ressource offerte par la mer et par le travail des hommes de la mer.

Pour cette raison, l'équipe a souhaité établir des liens forts de confiance et d'intérêt partagé avec la profession ostréicole des Pays de la Loire, concrétisé par un accord de partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture. Les ostréiculteurs seront associés à la collecte qui se fera sur leurs sites de production, avec un process de pré-traitement « bas carbone » afin de réduire l'impact du transport vers l'unité de transformation qui sera installée en Vendée. Elle souhaite également construire un partenariat avec les organismes gestionnaires de la collecte et de valorisation des déchets afin d'étendre cette solution de transformation aux coquilles après consommation.

La mise sur le marché du KAOMER® est souhaitée pour début 2021.



Erwan SPENGLER – La Bille Bleue

Son profil

Amoureux de la nature depuis toujours, Erwan obtient un DEUG de Biologie (Paris, 2004), puis le diplôme de Docteur Vétérinaire (Nantes, 2008). Après quelques années de pratique en Centre Hospitalier Vétérinaire, Erwan crée une entreprise d'alimentation premium pour chiens et chats en 2014. Avec un produit naturel et sans compromis, il va déjà à contrecourant des usages de son industrie. Suite à cette expérience, Erwan porte rapidement ses réflexions sur un sujet qui lui tient à cœur : la fin de vie des animaux d'élevage. Le modèle conventionnel leur impose en effet une triste séquence avant l'abattage (manque d'égards, transports, attentes, peur, contentions, etc.).

Son projet

Erwan Spengler crée en 2019 La Bille Bleue, un projet agroalimentaire disruptif et engagé.

La Bille Bleue souhaite développer une filière viande vertueuse en exerçant deux grandes activités :

- ◆ La mise en œuvre d'une unité mobile de transformation : c'est la pièce maîtresse de leur modèle, outil unique conçu après un an de R&D. L'UMT se déplace de ferme en ferme, toutes sélectionnées, pour offrir une fin de vie digne aux animaux et produire des carcasses prêtes-à-consommer, sous les mêmes contraintes sanitaires qu'une structure fixe.
- ◆ La commercialisation des viandes issues de cet abattage éthique dans toute la France, sous un label de qualité aux exigences inégalées.

Son ambition

Les labels alimentaires existants ont pour la plupart des exigences de bien-être animal insuffisantes, y compris pour le bio. Dans ce contexte, la Bille Bleue souhaite réconcilier consommation de produits d'origine animale et respect des animaux, et apporter des garanties inédites et ambitieuses au consommateur. Première étape : améliorer les conditions de vie, et en particulier de fin de vie, des animaux dont on consomme les viandes.

La Bille Bleue défend le flexitarisme responsable, l'agriculture paysanne et le respect de la nature. Par une pédagogie positive et des activités commerciales complémentaires, la société va développer de nouvelles filières éthiques et encourager l'évolution des habitudes de consommation.



Guillaume CHAUMET, Antoine COCHOU & Maël BEYSSAT –

La Ruche à Vélos

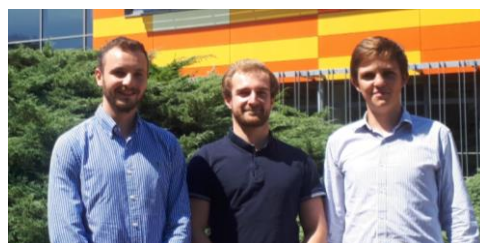
Leurs profils

Guillaume CHAUMET : Ingénieur technique avec une spécialisation en mécanique et en CAO, Guillaume a également des compétences de gestion de projet qu'il a pu acquérir chez Colas en tant que conducteur de travaux.

Antoine COCHOU : Jeune ingénieur, il a su développer ses compétences commerciales lors de ses études avec la Junior-Entreprise et le programme Pépite Starter. Il a également acquis des compétences en gestion de projet chez General Electric.

Maël BEYSSAT : Fort de son expérience en tant qu'automaticien chez Derichebourg Énergie, cet ingénieur nantais est monté en compétences pour l'entreprise en développement IT.

Les 3 ingénieurs, tout nouvellement diplômés de l'Icam Nantes se sont retrouvés autour d'une passion commune, le vélo. Sensibles aux enjeux écologiques et environnementaux, conscients de l'intérêt et de l'urgence de changer les modes de déplacements urbains, ils décident de s'investir et s'engager sur le développement des mobilités douces, et notamment autour du vélo.



Leur projet

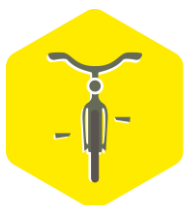
La Ruche à Vélos propose des solutions de parking pour vélos, innovantes, verticales, complètement automatisées et sécurisées, parfaitement intégrées dans le paysage urbain.

Le produit répond ainsi aux problématiques liées au développement du vélo en ville et à son stationnement : le vol, la dégradation des vélos stationnés, le manque d'espace au sol, le manque de stationnement...

Ce parking innovant promet une diminution du temps de dépôt et retrait pour l'utilisateur, moins de 30 secondes, tout en libérant ce dernier des contraintes liées aux équipements, qui peuvent être laissés sur ou à côté du vélo.



Leur ambition



LA RUCHE
à vélos

L'équipe a pour ambition de participer activement au développement des mobilités douces en ville, en proposant des infrastructures de stationnement innovantes. Dans un contexte de transition énergétique, et de réduction de la pollution, ils souhaitent toujours plus de cyclistes en ville, et rattraper enfin les pays d'Europe du Nord dans cette démarche.

Anthony AUBERT - MaConsoDelec

Son profil

Ingénieur en informatique industrielle et passionné de nouvelles technologies, Anthony Aubert développe des logiciels depuis plus de 15 ans. Ses expériences pluridisciplinaires lui ont permis d'acquérir des compétences dans tous les domaines de l'IOT.

Son projet

Le constat actuel est simple : malgré le déploiement du compteur Linky, très peu de personnes suivent l'évolution de leur consommation électrique.

MaConsodélec propose un service d'analyse de la consommation électrique à usage résidentiel. Grâce à une clef électronique qui se branche en 30s à l'intérieur du compteur, associée à une application mobile, il est possible de traquer les gaspillages et de détecter d'éventuelles anomalies. Cela peut représenter en moyenne 23% d'économie d'électricité.

Le dispositif est actuellement en cours de test sur la région nantaise.

Son Ambition

L'objectif est de finaliser le développement de l'application mobile puis de déployer ce service sur toute la France.



Cinq partenaires complémentaires pour la sélection des dossiers et l'accompagnement des lauréats



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Pourquoi l'ADEME s'engage ?

L'ADEME accompagne la nécessaire transition écologique et énergétique, source de compétitivité pour les entreprises et de résilience pour les territoires, avec pour objectif d'innover et de préparer l'avenir. Pour soutenir l'innovation, l'agence pilote des appels à projets et participe avec ses partenaires au développement des entreprises éco-innovantes, grâce à des réseaux comme : RETIS (réseau français des experts de l'innovation au service des entreprises et des territoires innovants), PEXE (fédération de réseaux d'éco-entreprises), des réseaux de collectivités, le programme ETV (Environmental Technology Verification) de vérification des performances d'éco-technologies innovantes, ou encore le Club Ademe International....

L'ADEME est partenaire d'Eco Innovation Factory depuis son origine et encourage ce dispositif d'aide à l'émergence des innovations qui a su démontrer au fil des années son efficacité à orienter les créateurs d'entreprises et à détecter des "pépites".

Plus d'information sur www.ademe.fr/eco-entreprise



La Banque Populaire Grand Ouest répond aux enjeux de la COP21 sur son territoire et lance NEXT INNOV un dispositif d'accompagnement des entreprises innovantes.

En juin 2015, la Banque Populaire Grand Ouest est la seule Banque à s'engager dans la TRIA aux côtés de la Région, de la CCI Pays de la Loire et des 3 Chambres Consulaires Régionales (Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers et Artisanat) pour accompagner les entreprises du territoire dans la réussite de leur transition énergétique, numérique et sociétale.

+X NEXT INNOV

Fin 2016, la Banque Populaire Grand Ouest lance NEXT INNOV, un dispositif d'accompagnement spécialement dédié aux nouvelles problématiques des entreprises innovantes de toute taille.

Dans chaque pôle régional NEXT INNOV de la Banque Populaire Grand Ouest, un conseiller référent innovation spécialement formé, disposant de compétences spécifiques, est en mesure d'analyser les dossiers des entreprises innovantes pour apporter la meilleure expertise possible et un accompagnement de qualité. Une méthodologie inédite est mise en place lors de l'analyse des projets afin de s'adapter aux nouveaux besoins des start-up et entreprises innovantes.

Les référents innovations sont en mesure de proposer au dirigeant un véritable accompagnement dans les différentes étapes du développement de son entreprise, y compris à l'international, et également de lui permettre de bénéficier de l'accompagnement de notre réseau de partenaires. La Banque Populaire Grand Ouest bénéficie depuis de nombreuses années de deux atouts majeurs dans l'accompagnement des entreprises innovantes : le prêt Innov&Plus pour le financement de l'innovation et son partenaire Pramex International pour l'implantation et le développement à l'international.

La Banque Populaire Grand Ouest se réjouit d'être à nouveau partenaire de la 7ème saison de l'Eco Innovation Factory, et afin de toujours mieux accompagner les porteurs de projets innovants et concrétiser son engagement auprès d'ATLANPOLE, elle proposera aux lauréats l'accès à son prêt excellence*, réservé aux jeunes entreprises accompagnées par un dispositif tel que Eco Innovation Factory.

Parions que cette édition puisse faire émerger à nouveau son lot de nouvelles technologies éco innovantes, au profit de tous les acteurs économiques et de l'emploi sur notre Territoire.

**sous condition d'éligibilité*



EDF - Préparer un avenir énergétique innovant bas carbone

Avec comme objectif de préparer le monde énergétique de demain, EDF place l'innovation au cœur de sa stratégie pour accompagner la transition énergétique et numérique. Fort de ses 2000 chercheurs et de nombreuses collaborations scientifiques et technologiques, EDF consacre chaque année plus de 570 millions d'euros à la recherche et au développement dans tous ses domaines d'activité (production, réseau, commercialisation de l'électricité, nouveaux usages de l'énergie, voiture électrique, ville durable, smart grids...), afin de :

- ◆ Consolider et développer des mix de production compétitifs et décarbonés
- ◆ Développer et expérimenter de nouveaux services énergétiques pour les clients
- ◆ Préparer les systèmes électriques de demain

En complément, et dans une démarche d'open innovation, EDF a mis en place, en interaction avec les milieux académiques et les startups, des démarches de collaboration avec l'écosystème des acteurs qui inventent et participent au progrès.

Les prix EDF Pulse soutiennent et encouragent les start-ups qui se mobilisent et innovent au service de la transition énergétique et des nouveaux usages électriques. A la clé, une dotation de 70 000 euros pour les lauréats des domaines des smart Home, smart city, smart business, smart Health et Self. En 2017, Geps Techno, start up de Saint-Nazaire a été lauréate de la catégorie smart business pour sa station houlomotrice, nomade et autonome, de production d'électricité à partir de l'énergie de la mer et du soleil.

EDF Pulse & you est une plateforme numérique mettant en relation internautes et start-up et acteurs de l'innovation dans le domaine de l'habitat connecté pour imaginer, construire, développer et tester des services ou objets, à travers la mise en place de « projets à tester » appelés POC.

EDF Nouveaux Business est une société adossée au Groupe qui a pour mission de faire émerger les nouvelles activités et les métiers de demain au sein du Groupe pour toujours mieux répondre aux besoins énergétiques présents et futurs de nos clients, particuliers, professionnels ou collectivités locales. A la fois fonds d'investissement et incubateur, EDF Nouveaux Business dispose d'une capacité de 40 millions d'euros d'investissement dans 10 projets de start-up d'ici 2020 dans les domaines de l'efficacité énergétique, la maison connectée, l'energy cloud, les smart cities, la mobilité électrique et l'ingénierie de la déconstruction.

EDF Nouveaux Business lance régulièrement des appels à projets auprès des start-up, PME et TPE. Dans ce domaine, la société Pilgrim Technologies de Thouaré/Loire a été lauréate de l'appel à projet « démantèlement nucléaire à l'international » pour sa solution Eagle View, de drones de mise en situation virtuelle et d'inspection des chantiers à distance.

Contact : edfnouveauxbusiness@edf.fr

Twitter : @EDF_PdL

DEAMETER

DEMETER est un acteur majeur du capital investissement pour la transition énergétique et écologique. Nous investissons de 1 M€ à 30 M€

pour accompagner les entreprises du secteur à tous les stades de leur développement : startups innovantes, PME et ETI en forte croissance et projets d'infrastructure.

Demeter a aujourd'hui 1 milliard d'euros sous gestion, compte 35 professionnels et a réalisé plus de 130 investissements depuis 2005.

Pourquoi DEMETER s'engage ?

Nous investissons à travers toute l'Europe mais principalement en France. Afin d'améliorer notre connaissance des filières, des acteurs et des écosystèmes régionaux nous avons une démarche partenariale avec les représentants locaux de l'innovation. Notre volonté de se rapprocher d'un organisme comme l'EIF illustre cette démarche, et nous permettra de mieux dénicher et accompagner les futures licornes françaises.

GO CAPITAL

GO CAPITAL, est la société de gestion des fonds Ouest Ventures I et II, des FCPI GO Innovation et du nouveau FCPR GO CAPITAL Amorçage. Fondée en 2003, elle a

vocation à investir dans le « Grand Ouest » de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Basse- et Haute-Normandie). Son siège est situé à Rennes et elle dispose de deux implantations supplémentaires à Nantes et à Caen. L'équipe est composée de cinq professionnels ayant des expériences pluridisciplinaires et complémentaires dans les domaines de l'industrie High-Tech, de la Finance et de l'Entrepreneuriat technologique.

GO CAPITAL s'intéresse aux sociétés à fort potentiel de croissance dans les domaines de l'Economie Numérique, de la Santé et du Médical, des Ecotechnologies, de l'Alimentation et des Biotechnologies végétales, des Sciences des Matériaux et des Nanotechnologies, et des services innovants. GO

CAPITAL investit dans des sociétés en création (en particulier dans le cadre d'essaimages d'envergure, de centres de R&D publics ou privés) ou dans des sociétés recherchant un premier financement significatif pour développer leurs ventes. Les montants cumulés investis par société sont compris entre € 200k et € 3 millions.

Le secteur des écotechnologies constitue un enjeu majeur d'innovation technologique, permettant certainement la création de nouvelles entreprises de croissance à la frontière des savoir faire issus des filières télécom, optiques, matériaux et énergies. Naturellement, Go Capital souhaite soutenir activement les initiatives de création d'entreprise dans ces segments de marché, qui trouvent une légitimité historique dans l'Ouest de la France et en Pays de la Loire, et participe avec une forte conviction au programme d'accompagnement d'entrepreneurs de l'Eco Innovation Factory.

A propos d'Atlanpole :



Innovation Hub territorial et pluridisciplinaire de la métropole d'équilibre de la Région des Pays de la Loire et du Grand Ouest Atlantique.

Pilote, co-pilote et/ou partenaire de pôles de compétitivité du Grand Ouest.

ATLANPOLE
Land of innovation

Incubateur régional labellisé par le Ministère de la Recherche et de l'innovation, membre de French Tech Nantes Capitale.

Membre du réseau national de l'Innovation Retis, du réseau européen EBN (EU-BIC Network) et du réseau mondial IASP (International Association of Science Parks and Areas of Innovation), Atlanpole est certifiée ISO 9001.

Dispositif dédié aux domaines de l'énergie et de l'environnement, complémentaire de l'offre traditionnelle d'accompagnement de l'innovation d'Atlanpole, **l'Eco Innovation Factory** contribue à démultiplier son action dans ces secteurs d'avenir en faisant émerger six projets nouveaux tous les ans.

Qu'est-ce que l'Eco innovation Factory ?

6 mois pour booster votre projet et développer une économie verte sur la planète bleue !

Pourquoi ce programme d'accompagnement ?

L'innovation est une des clés de la compétitivité des territoires. Au service du développement de l'écosystème de l'innovation autour de la métropole et du bassin universitaire de Loire Atlantique et de Vendée, Atlanpole favorise la création et le développement d'entreprises innovantes génératrices d'emplois à haute valeur ajoutée. Technopole dotée d'un Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation et d'un incubateur labellisé par le Ministère de la Recherche, Atlanpole apporte ses services d'animation, de mise en réseau et d'ingénierie de l'innovation en accompagnant les entrepreneurs dans la concrétisation de leurs projets.

Aujourd'hui plus que jamais, la société est amenée à innover dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement et villes durables. Les enjeux dans ces domaines fondamentaux pour l'ensemble des acteurs économiques comme pour le grand public sont primordiaux : il s'agit d'imaginer et mettre en œuvre de nouveaux produits et services qui seront à la base de la vie quotidienne dans les prochaines décennies.

Dans ce contexte, Atlanpole recense un nombre croissant de projets liés à ces domaines et accompagne déjà chaque année 4 à 8 projets d'entreprise basés sur des innovations technologiques, organisationnelles ou de services. On peut citer par exemple les sociétés Hydrocéan, GEP'S Techno, Enerdigit, EP. Eco Innovation Factory vise à démultiplier l'action d'Atlanpole dans ces secteurs en permettant à un plus grand nombre d'entrepreneurs de bénéficier de ses services pour accélérer la mise en œuvre de leur projet.

En quoi consiste l'Eco Innovation Factory ?

Eco Innovation Factory c'est un **programme d'accélération** avec :

#9 ateliers collectifs pour obtenir des clés et méthodologies sur chaque domaine stratégique : Finances, marché, propriété intellectuelle, business model, juridique, pitch du projet : rien ne sera laissé au hasard !

#10 experts partenaires du programme pour aborder tous les aspects structurants du projet.

#6 coachings individuels pour accompagner concrètement chaque projet en fonction de son stade d'avancement.

#1 réseau Atlanpolitain de plus de 450 entreprises, experts et financeurs qui offre un accès à tout l'écosystème de l'innovation du territoire.

#Une grande famille de 35 entrepreneurs issus des 6 dernières promotions d'Eco-Innovation Factory pour échanger, dialoguer et confronter ses idées et ses dilemmes avec ceux qui les ont vécus.

#1 jury de spécialistes issus de secteurs variés : fonds d'investissement, industriels de l'énergie et de la construction, institutionnels, banques et incubateurs, pour challenger et faire avancer votre projet.

Comment est organisé l'Eco Innovation Factory ?

L'Eco Innovation Factory accompagne six entreprises ou projets, de septembre 2018 à février 2019. Ces six mois seront rythmés par des ateliers visant à faire progresser de façon très pragmatique et progressive tous les aspects des projets retenus : administratif, économique, communication, juridique...

Des professionnels et experts partageront leurs méthodologies lors d'ateliers ponctués d'exercices pratiques, adaptés au contexte de chaque participant. Des temps d'échanges sont également prévus entre les participants et avec des coachs et experts, pour créer une dynamique de groupe pendant et entre les ateliers. « Il s'agit d'ateliers méthodologiques mais appliqués aux problématiques propres à chacun », indique Samuel Bachelot, chargé de mission à Atlanpole.

- ◆ Atelier 1 : Testez votre marché
- ◆ Atelier 2 : Pilotez votre projet - Maîtrisez les aspects juridiques et de propriété intellectuelle
- ◆ Atelier 3 : Savoir écouter et convaincre des partenaires
- ◆ Atelier 4 : Atelier réseau
- ◆ Atelier 5 : Développez un business model performant
- ◆ Atelier 6 : Financez votre projet innovant
- ◆ Atelier 7 : Réussissez votre lancement commercial
- ◆ Atelier 8 : Préparez-vous à l'exercice du « pitch »
- ◆ Table ronde "Levées de fonds, relation banque"
- ◆ Séances de coaching individuelles
- ◆ Jury final et **soirée de clôture**

Témoignages lauréats *Saison 6*

THERMIUP [Philippe BARBRY]

Présentation du projet

Conception et commercialisation d'un récupérateur de chaleur sur eaux usées afin de préchauffer l'eau froide qui rentre dans les bâtiments grâce à l'eau tiède qui en sort. Le dispositif permet de récupérer 40% de l'énergie nécessaire au chauffage de l'eau chaude sanitaire.

Quel bénéfice avez-vous tiré du programme Eco Innovation Factory ?

Apport de connaissances sur tous les fondamentaux de la création d'entreprise innovante. Mise en pratique de ces connaissances. Prise de recul sur le projet grâce à la confrontation à des acteurs expérimentés dans le développement d'entreprises innovantes, mais aussi des autres start-up du programme. Mise en relation avec des acteurs de l'écosystème de l'innovation dans l'Ouest.

A quel stade de développement est votre projet ?

« Nous sommes en phase d'étude de l'industrialisation du procédé. Nous visons une certification en octobre, une présentation au salon majeur de la profession « Interclima » en novembre, et une commercialisation fin 2019/début 2020. »

FONTO DE VIVO [Anthony CAILLEAU & David MONNIER]

Présentation du projet

FONTO DE VIVO a conçu, en relation avec 6 grandes ONG d'urgences françaises (Médecins sans frontières, Croix Rouge, Médecins du monde...), un purificateur manuel et individuel pour produire aisément de l'eau purifiée de toute contamination microbiologique lors d'urgences humanitaires.

Le principe consiste à pomper, filtrer et pouvoir boire toutes eaux de surface en utilisant un filtre sur tout type de récipient. Sans obsolescence programmée, les purificateurs ORISA® sont prévus pour une utilisation quotidienne d'au moins 5 ans grâce à un procédé breveté de nettoyage permanent.

Quel bénéfice avez-vous tiré du programme Eco Innovation Factory ?

« Le programme Eco Innovation Factory a sans aucun doute accéléré notre projet. Cela nous a permis de solidifier notre business plan, construire notre plan de financement et appréhender l'ensemble des composantes de l'entreprise. La mise en lumière de Fonto de Vivo par le programme a facilité la mise en relation avec de nombreux conseils et acteurs institutionnels utiles au développement de notre solution. »

A quel stade de développement est votre projet ?

« Nous finalisons une levée de fonds qui nous permettra de lancer l'industrialisation des purificateurs ORISA® en vue d'une production en début d'année 2020. Nous sommes également en phase de prospection active auprès des ONG françaises. »